

Direction Des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS
Référence : MR / ZA / VM

Objet | Convocation au Conseil Municipal d'installation du 21 mars 2026

Cher(e) Collègue,
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**J'ai le plaisir de vous informer que l'installation du nouveau Conseil Municipal aura lieu :
Le 21 MARS 2026 à 09 H 30**

Le Conseil municipal se réunira dans la Salle du Conseil Municipal de Cenon. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct. Un accueil aura lieu à partir de 9 heures.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Administration Générale – Rapporteurs Max Guichard et Monsieur le Maire

1. Election du Maire de Cenon ;
 2. Détermination du nombre d'Adjoints au Maire et d'Adjoints de Quartier ;
 3. Election des Adjoints au Maire et Lecture de la Charte de l'Elu Local ;
 4. Délégations du Conseil Municipal au Maire ;
 5. Détermination du montant des indemnités des élus ;
 6. Majoration des indemnités des élus ;
 7. Création et recrutement des collaborateurs de cabinet et affectation des crédits ;
 8. Désignation d'une nouvelle directrice de l'Etablissement Public Local Culturel (EPLC) « Le Rocher de Palmer » ;
 9. Désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Local Culturel « Le Rocher de Palmer ».
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 janvier 2026.
 - Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

Vous trouverez de plus ci-joint,

- **les délibérations**
- **et un pouvoir**

que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance. Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 16 mars 2026

Jean-François EGRON
Maire de Cenon